



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5040412

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 22/04/2025 15H43 C:000019 I:14092
V/REF : 20250422218002
V/Email reçu le Mardi 22/04/2025 a 15H43

SDC "VILLA REGLISSE"
S/C CABINET PECOUL
1732 AVENUE DE MONSIEUR TESTE
34070 MONTPELLIER

IMMEUBLE : VILLA REGLISSE
521 ET 541 AVENUE DE LA
REGLISSE
34000 MONTPELLIER

Montpellier, le 28 Avril 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : 521-541 AVENUE DE LA REGLISSE - BATIMENT B - LOCATAIRE 07 78050064
RÉSIDENCE VILLA REGLISSE

MOTIF : UNE FUITE D'EAU USEE DANS LE GARAGE DU BAT B
MERCI DE RÉPARER

Donneur d'ordre : Mme S SALVADOR

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie dans les parties communes a l'intérieur de
l'immeuble.

LE 22/04/2025 A 19H00
PAS DE FUITE AU NIVEAU DES GARAGES.
RECHERCHE DE FUITE : RIEN A SIGNALER
L'OCCUPANT A MONTRE UNE VIDEO OU ON VOIT UNE FUITE D'EAU CHAUDE.
PAS DE FUITE CONSTATEE.

OBSERVATIONS : FJ LCOMPTER Email envoyé le 26/04/25 a 19H07 Mme S SALVADOR

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Forfait Recherche de fuite niveau 1	1	135,00	135,00
	TOTAL H.T.			135,00
	T.V.A. a 10,00%			13,50
	TOTAL T.T.C.En EURO			148,50

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.
Valeur en votre règlement au 31 Mai 2025



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5040412

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN

0145 - VILLA REGLISSE
521-541 AVENUE DE LA REGLISSE
34070 MONTPELLIER**INTERVENTION URGENTE**

A Montpellier, le 22/04/2025

SERVIMO24 RUE SGT FERNAND TOURRIERE
34430 SAINT JEAN DE VEDAS

Référence : 20250422218002 / SOP
Origine : BOITARD-LAMARCHE
Téléphone : 06-10-50-56-06
Objet : FUITE EU GARAGE BAT B

Lieu de l'intervention : VILLA REGLISSE
521-541 AVENUE DE LA REGLISSE
34070 - MONTPELLIER

Agissant en qualité de SYNDIC de la copropriété ci-dessus

Messieurs,

Nous vous prions de bien vouloir intervenir le plus rapidement possible
chez notre client cité en référence.

Les travaux sont à exécuter immédiatement. Toutefois, s'ils se trouvaient
plus importants que prévu, nous vous demandons de nous en avertir, afin de
connaître la suite qu'il conviendra d'y donner.

Voici le descriptif succinct des travaux à effectuer :

**MME BOITARD 06 10 50 56 06 NOUS SIGNE UNE FUITE D'EAU USEE
DANS LE GARAGE DU BAT B
D'AVANCE MERCI DE VOTRE INTERVENTION RAPIDE**

Comptant sur votre célérité, nous vous prions d'agréer, Messieurs,
l'expression de nos salutations distinguées.

LE SYNDIC

Nous attestons que l'immeuble est achevé depuis plus de deux ans et est composé de locaux affectés principalement à l'habitation dans une proportion en millièmes de : 100.00 %

SERVIMO24 RUE SGT FERNAND TOURRIERE
34430 SAINT JEAN DE VEDAS**Retour Devis N° 20250422218002 / SOP****Résidence : 0145 - VILLA REGLISSE**

Veuillez nous retourner ce bon dûment rempli avec votre devis.

Objet :
FUITE EU GARAGE BAT B

Observation :
.....
.....
.....
.....

CABINET PECOUL SAS1732 AVENUE DE MONSIEUR
TESTE

34070 MONTPELLIER

Fax : 04 67 421 181